



BEIN VIVRE à SAINT Martial-de-Mirambeau

Mars 2024

BULLETIN MUNICIPAL n° 14

SOMMAIRE

Le mot du maire

Manifestations

Les finances communales

L'APIC

Enquête communication : résultats

La vie associative

Histoire et patrimoine

Agenda

Divertissements

Recettes de cuisine

Informations pratiques



Le Breuil



Tout d'abord, je voulais vous remercier de votre présence si nombreuse à la cérémonie des vœux de nouvelle année. Bien au-delà du bilan des réalisations et des projets, c'est avant tout un moment privilégié où la participation de tous, administrés et bénévoles de nos associations, donne à notre équipe municipale de la cohésion dans son action.

Avec la refonte de notre PLU (plan local d'urbanisme) nous devons organiser et promouvoir notre territoire. A côté de nous, vous serez acteurs en donnant votre avis sur nos futures zones de terrain à bâtir et sur le maintien de nos sites à vocation économique. Toute cette réflexion doit bien sûr s'organiser dans un cadre où la loi protège le potentiel de nos surfaces agricoles. Nous restons à votre écoute pour échanger sur ce sujet. Vos observations et vos commentaires peuvent être inscrits sur le « registre PLU » mis à votre disposition en Mairie.

Ce bulletin est aussi l'occasion de remercier le travail de Jean-Louis et de Fabienne pour la réalisation d'un ouvrage sur l'histoire de notre commune. Une cérémonie pour la présentation de ce livre sera organisée par la municipalité le samedi 23 mars à 17 heures.

Remerciements aussi, à l'initiative et l'engagement de Sophie et d'Angélique pour reprendre l'activité de la tablette numérique. Cet atelier conservera son côté ludique mais proposera aussi de découvrir bien d'autres facettes dans l'utilisation de la tablette.

L'agenda des manifestations dans les prochaines semaines est riche d'initiatives et sera l'occasion de nous retrouver tous ensemble.

Bruno ROBERT

br.maire@saintmartialdemirambeau.fr

Tél. 06 32 25 67 55

Un moment de convivialité

Comme chaque fin d'année, les employés et les élus se sont retrouvés pour partager un buffet réservé auprès du traiteur « Les Rois Gourmets ».

La bonne humeur était au rendez-vous.

Un petit moment de détente et l'occasion de remercier une nouvelle fois l'investissement professionnel de toute l'équipe.



La cérémonie des vœux de la municipalité



Samedi 13 janvier 2024, la municipalité organisait sa traditionnelle cérémonie des vœux. Plus de quatre-vingt administrés se sont retrouvés à la salle des fêtes.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié et le partage de la galette produite par la Ferme BIO de Chamouillac.



Cadeaux de fin d'année

Le traditionnel geste d'amitié pour les fêtes de fin d'année

L'équipe municipale a comme chaque année confectionné un petit cadeau pour les administrés de la commune âgés de 65 ans et plus. Cette année les élus avaient retenu un panier garni de chocolats, gâteaux et pot de miel.

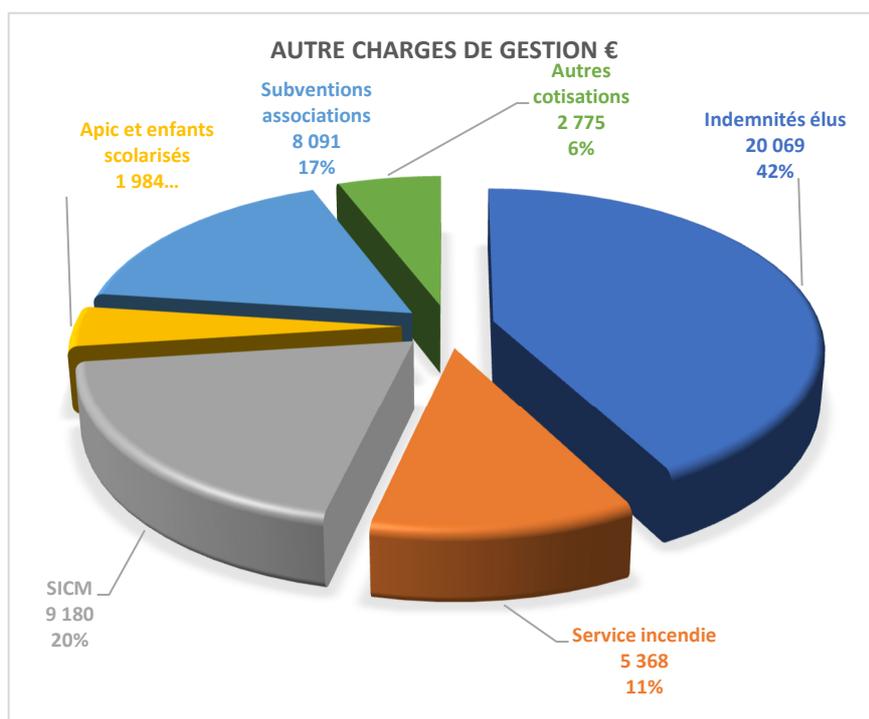
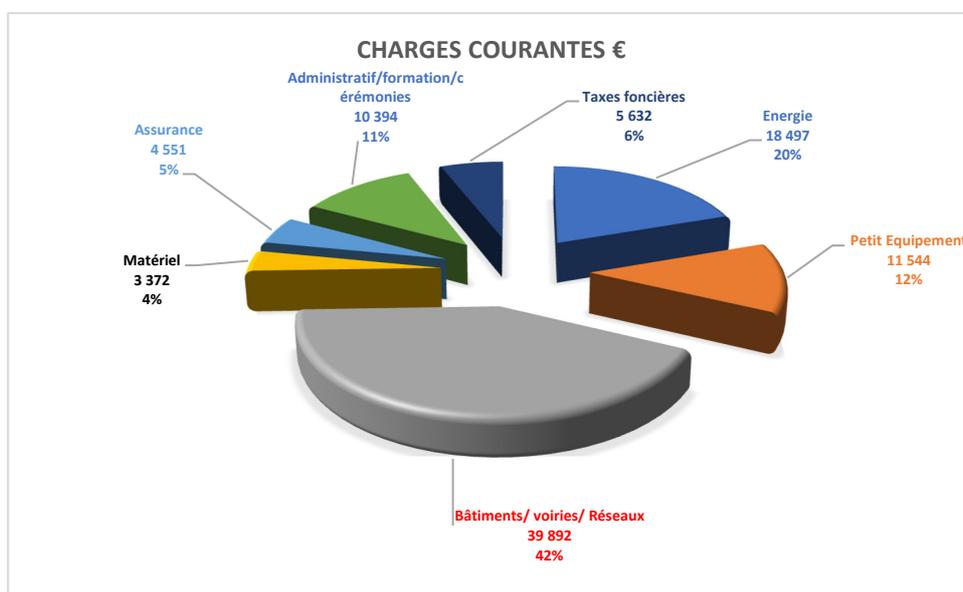
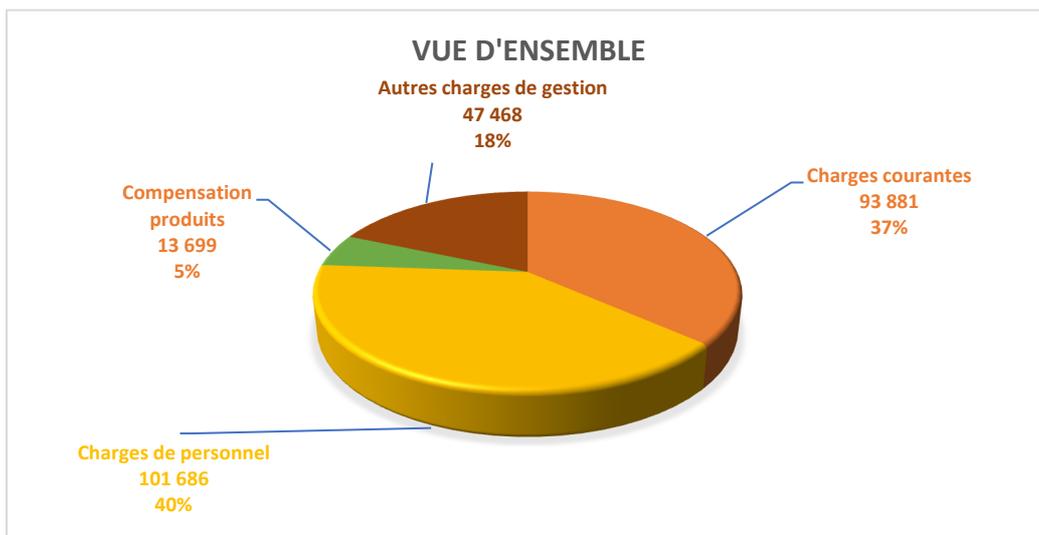
Quatre conseillers ont sillonné notre campagne le jeudi 21 décembre.

Un accueil chaleureux et un moment d'échange apprécié de tous.

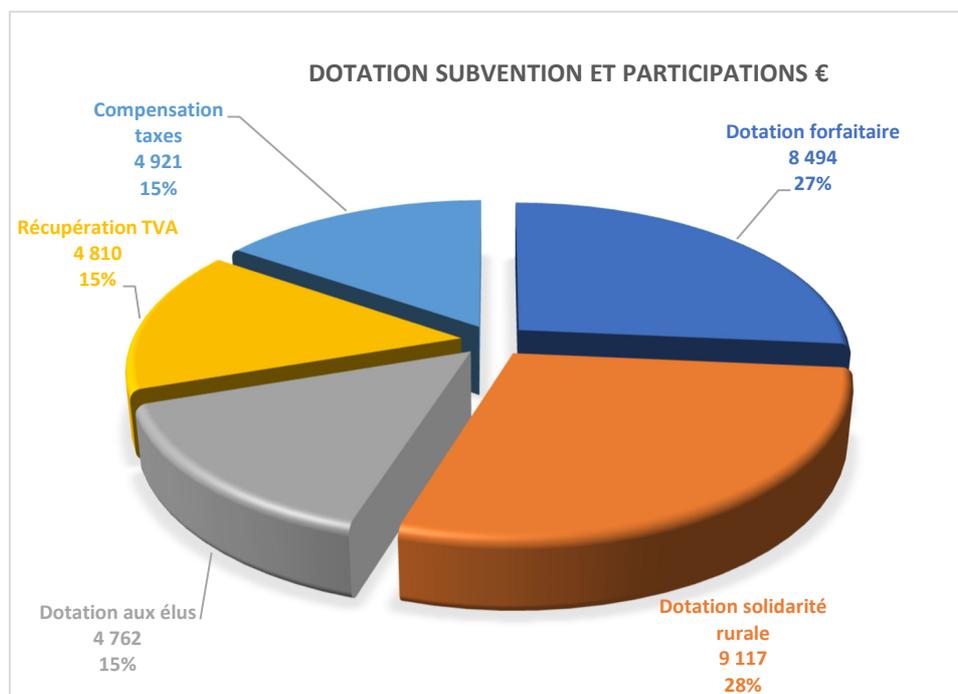
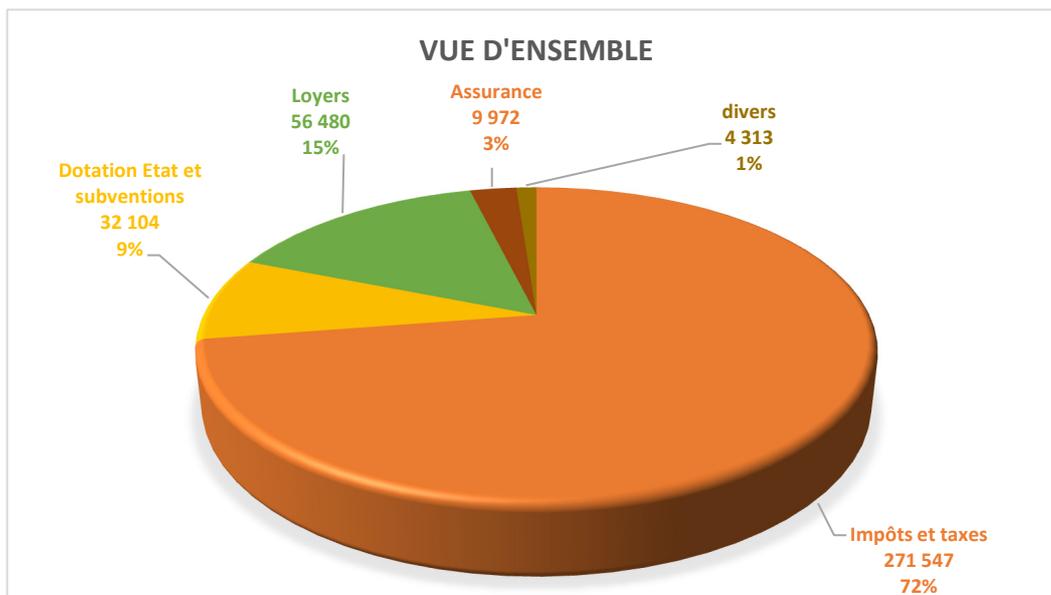


Compte administratif 2023

Dépenses de fonctionnement : 256 734 €



Recettes de fonctionnement : 374 416 €



Le compte administratif 2023, voté en séance du Conseil Municipal le 5 février 2024, laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 117 682 €.

Une partie de cette ressource propre aura permis d'autofinancer le déficit d'investissement à hauteur 75 243 € et d'améliorer la trésorerie de 42 439 €.

Compte administratif 2023

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 127 299 € pour un montant de recettes encaissées de 52 056 €. Soit un déficit de 75 243 € totalement autofinancé par une partie de notre excédent de fonctionnement.

Dépenses (€)		Recettes (€)	
Cautions	1 712	Subvention département centre bourg	9 471
PLU	8 015	Subvention département place du 8 mai	9 763
Jardin public acquisition terrain et aménagement	37 568	Subvention département chemin imp. des Fargues	9 597
Etang les crottes	13 065	Subvention Etat	2 083
Chemin piéton impasse des fargues	23 032	Récupération TVA et Taxes aménagement	19 016
Bande de terrain les Tonnelles	7 943	Reste à réaliser de 2022	400
Parc locatif et bâtiments publics	11 060	Total	52 056
Voiries	15 829		
Frais notariés terrain Impasse des Fargues	1 166		
Tracteur tondeuse	5 199		
Défibrillateur et tables salle des fêtes	2 710		
TOTAL	127 299		



Action sociale avec l'APIC

Synthèse 2023

Sur l'année 2023 notre participation financière s'élève à 1 232 €, soit un coût moyen proche de 5 € par jour et par enfants.

En contrepartie de notre engagement financier les familles bénéficient d'une réduction de tarif de 1.5 à 2 euros par jour et par enfant (en fonction du quotient familial).

Le conseil municipal réuni en séance le 5 février 2024 a renouvelé son adhésion à l'APIC pour l'année 2024.

L'ensemble du conseil souhaite que L'APIC mentionne sur les factures, envoyées aux administrés, le montant de la participation de la commune.

Mois	Nombre d'enfants				Nombre d'heures				Participation de la commune				Coût Mois
	C1	C2	C3	C4	C1	C2	C3	C4	C1	C2	C3	C4	
Janvier			2	3			77,58	72,48		0,00	46,55	42,04	88,59
Février			2	3			24,59	51,37		0,00	14,75	29,79	44,55
Février vacances			2				113,17			0,00	67,90	0,00	67,90
Mars			2	2			96,28	41,5		0,00	57,77	24,07	81,84
Avril			2	2			39,16	37,22		0,00	23,50	21,59	45,08
Avril vacances			1				19,39			0,00	11,63	0,00	11,63
Mai		1	2	2		8,24	90,28	12,52		5,93	54,17	7,26	67,36
Juin		1	2	2		9,15	59,05	34,15		6,59	35,43	19,81	61,83
Juillet		2	3	3		37,3	136,04	201,33		26,86	81,62	116,77	225,25
Août			3	3			106,43	188,38		0,00	63,86	109,26	173,12
Septembre			2	2			72,13	21,52		0,00	43,28	12,48	55,76
Septembre vacances				3				29,31		0,00	0,00	17,00	17,00
Octobre		1	2	2		9,53	36,28	21,12		6,86	21,77	12,25	40,88
Octobre vacances		2	7			44,22	204,33			31,84	122,60	0,00	154,44
Novembre		1	2	2		7,59	39,5	36,48		5,46	23,70	21,16	50,32
Novembre vacances		1	1			16,18	19,15			11,65	11,49	0,00	23,14
Décembre			2	2			16,58	23		0,00	9,95	13,34	23,29
TOTAL						132,21	1149,94	770,38		95	690	447	1232



Association Périscolaire Inter Communale
2 rue des écoles
17150 NIEUL LE VIROUIL
Tél : 05.46.04.07.04

Accueil mercredi et vacances scolaire :

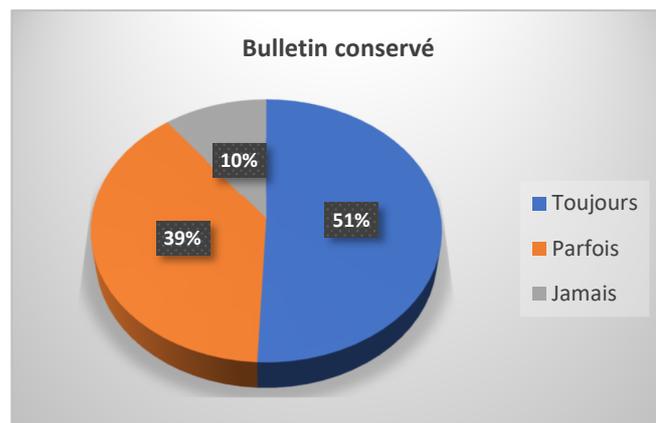
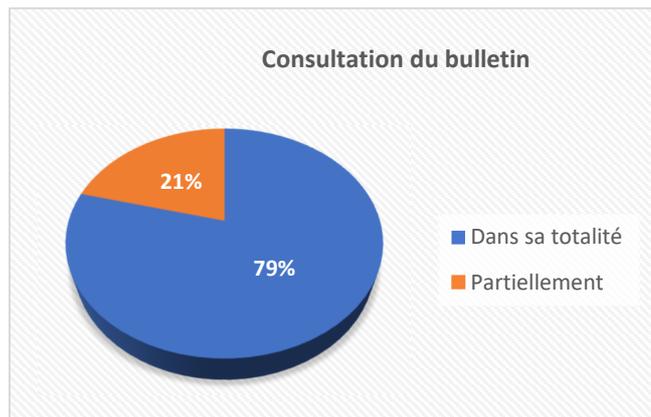
RÉGIMES	Communes participantes		Communes non participantes	
	Journée sans repas	Demi-journée sans repas	Journée sans repas	Demi-journée sans repas
QF (4) >1201	11€	5,5€	13€	6,5€
QF (3) de 761 à 1200	10,5€	5,25€	12,5€	6,25€
QF (2) de 451 à 760	7,5€	3,75€	9€	4,5€
QF (1) de 0 à 450	6€	3€	7€	3,5€

Le prix du repas, 3€80, s'ajoute au prix de la journée

5€ vous seront facturés en cas d'oubli du goûter

Synthèse de notre enquête communication

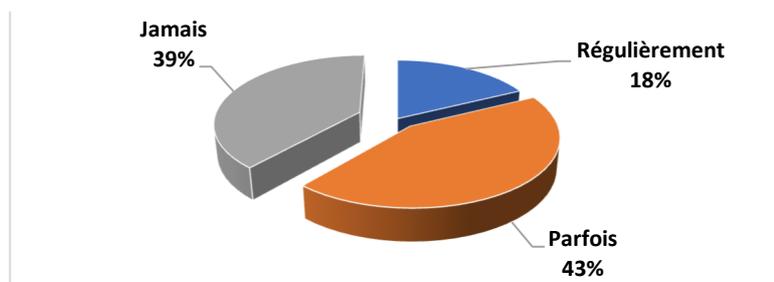
Le bulletin municipal



Les rubriques

	Très intéressante	Intéressante	Peu intéressante	Inutile
Le mot du Maire	26	41		
Réalisations et projets	37	30		
Les associations	16	50	1	
Nos entreprises	22	44	1	
Histoire et patrimoine	29	34	4	
Agenda	21	42	4	
Les recettes	10	33	20	3
Les jeux	10	31	18	5
Les informations	18	47	1	
Les numéros utiles	33	30	1	

Les vitrines



Application intramuros

CONNAISSANCE INTRAMUROS



CONSULTATION INTRAMUROS

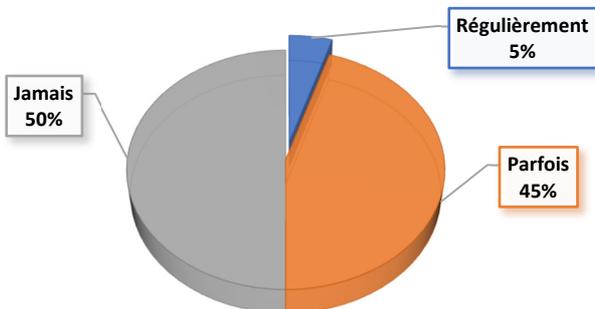


Site Internet

<https://www.saintmartialdemirabeau.fr>

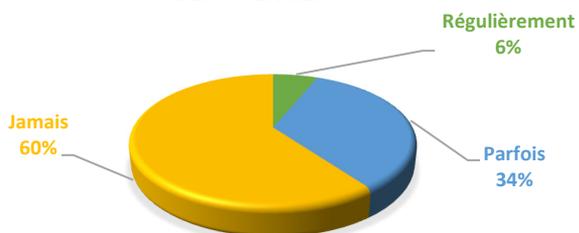


CONSULTATION DU SITE INTERNET



La boîte à livres

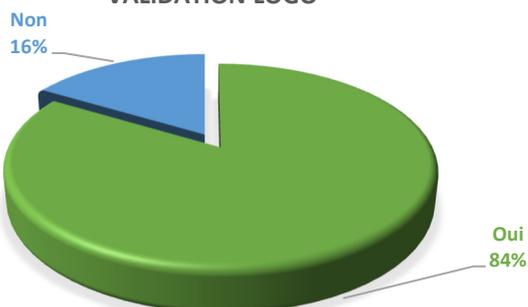
DÉPÔT LIVRES



Logo Image



VALIDATION LOGO



Rapport d'activité :

Madame la Présidente, Annie ANNAHEIM rappelle les visites : Spiruline, l'élevage d'autruches, dégustation de pineau, visite des « vins Julluc » et savonnerie.

Ces visites ont été faites pendant les randonnées.

Une auberge espagnole pour fêter les rois en Janvier 2023 à la salle de réunion de Saint Martial.

Une marche ouverte à tous dans la campagne de Saint-Martial de Mirambeau en mars 2023.

Marche chez Maryse Allaire avec Pique-Nique dans son jardin en mai 2023.



Le rapport financier : Au 30 juin 2022 nous avons un solde de 912,57 €. Sur notre exercice 2022-2023 les dépenses s'élèvent à 1333,40€, et les recettes à 2332,57€. A la rentrée au 1 septembre nous avons en caisse 999,37 €.

La Reliure de l'Estuaire

Assemblée générale du 14 décembre 2023

Rapport d'activité :

L'année écoulée a été plus sereine que par le passé. La production a repris et reste sur une bonne lancée malgré une légère baisse de nos effectifs. En juillet et août nous avons organisé des « journées portes ouvertes ».

Nous avons tenu un stand fin juillet aux Fêtes Médiévales de Pons et à la mi-septembre deux journées sur la commune de Clérac pour la fête du patrimoine axée autour du livre.



Le rapport financier

L'année 2023 est à l'équilibre, avec un résultat positif de 22 euros.

Les dépenses s'élèvent à 1 053 € dont 425 € de matériel.

Le montant des recettes est de 1 031 euros dont 600 euros de subvention communale.

La trésorerie nette en fin d'exercice est de 1 207 euros.



La Bonne Rencontre

Repas de fin d'année



Samedi 16 décembre une cinquantaine de convives se sont retrouvés pour le repas de fin d'année dans une ambiance festive et pleine de sourires.

L'animation proposé par Philippe DOUXE sur le thème "les année 70/80" a recueilli une large satisfaction.



Les Maires depuis 1908

Conseil Municipal	Election du Maire	Nombre d'années
29 mars 1908 19 mai 1912 19 décembre 1919	HERBELOT Clément	15
4 février 1923 17 mai 1925	LANCOU Adrien	6
19 mai 1929 19 mai 1935 17 mai 1945	MARCHEGAY Alfred	18
2 novembre 1947 10 mai 1953	BRILLOUET André	10
2 juin 1957	FUMÉ Henri	2
22 mars 1959 20 mars 1965	BOSSIS Joseph	12
26 mars 1971 21 mars 1977 19 mars 1983	BÉTARD Pierre	13
19 octobre 1984 19 mars 1989 16 juin 1995 11 mars 2001 15 mars 2008	BOSSIS Pierre	30
28 mars 2014	BÉZIE Pascale	6
3 juillet 2020	ROBERT Bruno	

L'école de notre commune

Extrait Conseil Municipal du 15 janvier 1911

« Pour le maintien de l'école des filles ».

(...) M. le président (M. HERBELOT Maire) a ouvert la séance et a exposé que M. Le Sous-Préfet lui a transmis, le 4 courant, une lettre de M. Le Préfet, le priant d'inviter la Municipalité de St Martial de Mirambeau à soumettre à l'examen du conseil municipal un rapport de M. l'inspecteur d'académie, relatif à la suppression des écoles de garçons et de filles de la Commune, et, à procéder leur remplacement par une école mixte.

Immédiatement le Président a fait donner lecture : 1° de la lettre de M. le Préfet ; 2° du rapport de M. l'inspecteur d'académie ; 3° de l'état qui accompagne ce rapport, état constatant que, pendant les 11 derniers mois écoulés la moyenne d'inscriptions mensuelles aux 2 écoles, a été de 21 garçons et 13 filles, soit au total 34 élèves.

(...) le conseil bien pénétré de l'importance de la délibération qui lui est demandé s'est fait communiquer :

1 ° la collection complète des registres d'appel des 2 écoles de St Martial depuis 1876 ; 2° le registre d'état civil (...) 3° les tableaux de démembrement de la population de 1836 ; 4° la carte du canton de Mirambeau.

(...) Après des recherches minutieuses et des échanges d'observations

qu'il serait trop long de mentionner ici (..) si donc nos deux écoles étaient remplacées, à l'heure actuelle, par une seule école mixte, il faudrait bientôt en demander le dédoublement. Il n'y a aucune exagération ; ces chiffres ne sont nullement fictifs ; à d'autres époques il s'est produit des haut et des bas analogues à ceux que nous constatons aujourd'hui ; en 1881 la moyenne des inscriptions mensuelles était en tout, garçons et filles de 37, 33 ; En 1887 le total de ces mêmes moyennes montait à 66, 81 et il y avait en janvier et février pendant les années 1886 et 1887 un maximum de 74 inscriptions. En 1900 le total des moyennes des inscriptions mensuelle redescend cette fois à 31, 32 pour remonter à 38, 31 en 1903 et 1904 ; (...) **qu'une école à un seul maître ne pourrait atteindre sans être trop chargée.**

Voilà les raisons d'ordre scolaire qu'il y a lieu d'invoquer pour le maintien de nos deux écoles de garçons et de filles. Il y a lieu en outre des raisons très importante d'ordre politique, celles-là, qui militent également en faveur de ce maintien ; **La construction des écoles de St Martial a été commencée en 1894**, puisse que la 16 -ème annuité de l'emprunt vient d'être payée en 1910. Il reste encore à payer 14 annuités (...)

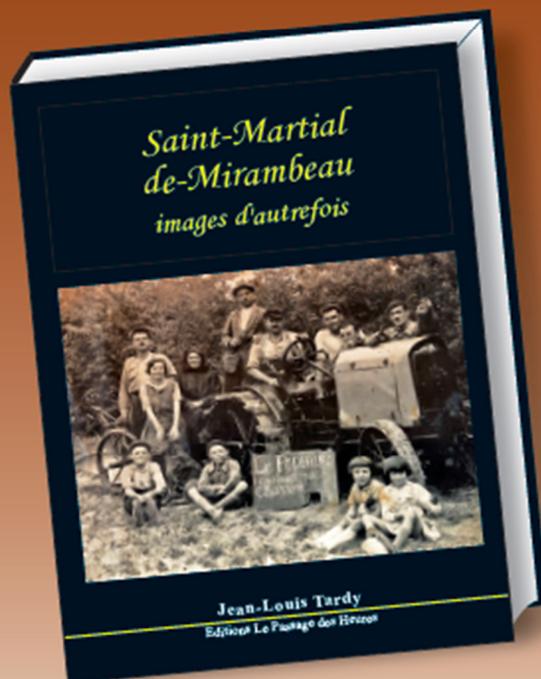
Il se produirait certainement une indignation générale parmi nos concitoyens, si la moitié de cette belle école toute neuve était déjà désaffectée (...).

Maintenant, puisque cette école n'est rien que construite, il est raisonnable de la conserver, pour ces motifs, le Conseil municipal, à l'unanimité, émet l'avis : qu'il plaise à l'administration supérieure de vouloir bien maintenir les écoles de garçons et de filles de la commune de St Martial de Mirambeau (...) car pour nos contribuables surchargés d'impôts à cause de nos écoles il serait odieux de continuer à payer si longtemps encore un superbe local scolaire déclaré désormais inutile et d'ailleurs bien à tort, comme il vient d'être démontré plus haut.



**La municipalité de
Saint-Martial-de-Mirambeau
et Les éditions Le Passage des Heures**

vous invitent à la présentation
officielle du livre



Samedi 23 mars 2024
à 17 h à la salle des fêtes de St-Martial
Entrée libre / Dédicace sur place

Reprise de l'Atelier Numérique vendredi 5 avril 2023

Tous les 1er et 3ème vendredi de chaque mois !

Angélique et Sophie vous proposent une assistance aux outils numériques, à la création de comptes en ligne, à la gestion des adresses mails, des messages, des photos ainsi qu'à des activités ludiques.



Reprise des ateliers Numériques

Découvrir les outils numériques, apprendre les démarches en ligne, communiquer avec les mails et les réseaux sociaux.

RDV le vendredi 5 avril à 14h30
à la mairie

Haute Saintonge Propre

Comme chaque année, la Communauté des Communes de la Haute Saintonge organise sa traditionnelle journée de la Haute Saintonge propre.

Rendez-vous le **Samedi 06 Avril** devant la Mairie de Saint Martial à **9 heures** pour l'organisation de la matinée.

Association les Amis Randonneurs



Les Amis Randonneurs vous proposent une randonnée de 2 heures. Départ 14h30 de la salle des fêtes de St Martial, participation de 1€ par randonneur.

Une boucle de 8 Km et une de 6 Km. Ces marches seront encadrées avec une pose à mi-chemin. A l'arrivée un goûter vous sera offert, servi par les membres de l'association.

Afin d'organiser au mieux cet évènement et pour tous renseignements, merci de vous inscrire auprès de :

Annie : 06 70 37 31 40

Yannick (par SMS) : 06 15 84 57 27

Visite de notre site : amisrandonneurs.e-monsite.com

Association la Bonne Rencontre

L'association organise un repas festif **le samedi 25 mai** animé par Philippe DOUXE chanteur que nous avons reçu le 16 décembre dernier sur le thème 'les année 70/80'.

Après-midi jeux

Salle Jacques Fumé, tous les derniers samedis du mois, **animation jeux** (apporter vos cartes ou autres jeux) **avec goûter offert.**

Festival des NOTES BLEUES

«14ème Edition»

Samedi 6 JUILLET 2024

3 Concerts gratuits à partir de 18H30

sur la place du village

Stands de restauration

Buvette



18H30

Gili SWING

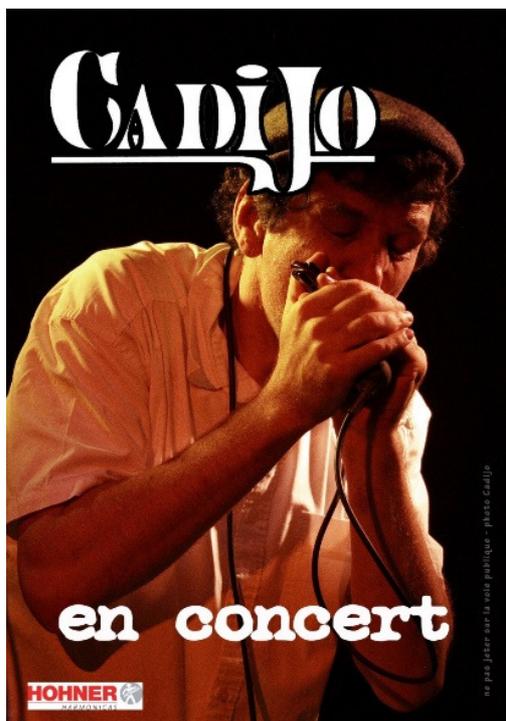
20H30

Anaïs SWINGTET

22H30

CADIJO

Association « LA BONNE RENCONTRE »
St Martial de Mirambeau 17150



SUDOKU

Les jeux



		2	3			7		4
5	3			4			6	
		6		8	7		2	
	7		5		9		8	
9	5						3	6
	6		1		8		7	
	8		4	7		2		
	4			1			5	3
1		3			5	8		

				3	5			1
9	5	4		2				
	3		6			7	5	4
1	6							
4			9	8	1			3
							2	9
5	4	2			9		1	
				1		6	3	2
6			8	7				

Les réponses aux jeux de notre bulletin N° 13



SUDOKU

9	5	8	3	2	7	4	1	6
4	7	1	8	5	6	2	3	9
3	6	2	4	1	9	5	8	7
6	8	5	7	4	3	9	2	1
7	9	3	2	6	1	8	5	4
2	1	4	9	8	5	6	7	3
1	2	6	5	3	4	7	9	8
8	4	9	1	7	2	3	6	5
5	3	7	6	8	9	1	4	2

4	8	6	1	9	5	2	3	7
5	2	3	8	4	7	6	1	9
7	9	1	2	6	3	5	8	4
8	4	2	6	3	9	7	5	1
1	3	9	5	7	8	4	2	6
6	5	7	4	1	2	3	9	8
9	7	4	3	5	1	8	6	2
3	1	8	7	2	6	9	4	5
2	6	5	9	8	4	1	7	

Pâté de pâques

Ingrédients :

- 1 pâte Brisée (rectangulaire de préférence)
- Environ 300 g de chair à saucisse
- Environ 300 g de haché de veau
- 3 œufs durs
- Un jaune d'œuf
- Sel, poivre, ail en poudre

Les étapes :

- Préchauffer le four à 180°C.
- Dans un saladier mélanger les deux farces (porc et veau) et assaisonner selon vos goûts.
- Découper la pâte Brisée en deux rectangles. Etaler une grosse moitié de la farce sur le plus grand des deux rectangles de pâte (fond). Déposer les œufs durs sur la farce. Répartir le reste de la farce par-dessus.
- A l'aide de l'autre rectangle de pâte Brisée (couvercle), fermer le pâté en rabattant les bords du fond sur le couvercle de pâte. Humidifier afin de « souder » la pâte.
- Faire deux petites fentes sur le dessus afin de permettre à la vapeur de s'échapper. Grâce à un jaune d'œuf, dorer le pâté et l'enfourner pour environ 1h.
- Servir froid avec une salade verte.



Tarte au citron

Ingrédients :

- 1 pâte sablée

Pour la crème au citron :

- 3 citrons non traités
- 150g de beurre
- 120g de sucre
- 2 œufs
- 1 cuillère à café de Maïzena

Pour la meringue :

- 200g de sucre glace
- 3 blancs d'œufs
- 1 pincée de sel

Les étapes :

- Préchauffez le four à 180°C. Nettoyez les citrons.
- Beurrer et fariner le moule à tarte. Etaler la pâte sablée sur celui-ci en laissant dépasser un peu sur le bord, puis enfourner pour 25 à 30 minutes. Il faut qu'elle soit dorée. Démouler le fond de tarte rapidement et laisser refroidir sur une grille.
- Dans une casserole, râper la peau d'un des citrons afin d'en récupérer le zeste. Ajouter le jus des trois citrons.
- Dans un saladier casser les œufs et fouetter vigoureusement avec le sucre et la Maïzena. Ajouter les œufs dans la casserole et faire chauffer à feu doux en remuant régulièrement. La crème doit épaissir sans entrer en ébullition. Quand celle-ci est bien épaisse sortir du feu et ajouter le beurre coupé en morceaux tout en remuant. Il faut obtenir une crème épaisse et homogène.
- Verser immédiatement la crème aux citrons sur le fond de tarte et mettre au frigo au moins 1h.
- Réaliser une meringue en battant les blancs en neige avec la pincée de sel. Ajouter le sucre glace en fouettant encore durant 3 à 4 minutes.
- Déposer la meringue sur la crème aux citrons et la lisser. Passer la tarte quelques minutes sous le grill du four afin de gratiner la meringue. Laisser refroidir au moins 1h avant de servir.





Secrétariat général
Direction des collectivités et de la citoyenneté

Bureau de la réglementation générale et des élections
pref-elections@charente-maritime.gouv.fr

FLASH INFO DU 19 JANVIER 2024

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

Le bureau des élections vous fait part des informations suivantes :

- **Le tour de scrutin** se déroulera le **dimanche 09 juin 2024** et les bureaux de vote du département seront ouverts **de 8 heures à 18 heures**.
- **Les demandes d'inscription sur les listes électorales** en vue de participer à ce scrutin pourront être déposées jusqu'au **vendredi 03 mai 2024 minuit pour les demandes papier réceptionnées en mairie**, en application de l'article L. 17 du Code électoral.



Le calendrier fiscal 2024

11 avril 2024 : ouverture du service de déclaration des revenus 2023 par internet

23 mai 2024 : date limite de déclaration 2024 sur les revenus 2023 par internet pour les départements 1 à 19

30 mai 2024 : date limite de déclaration 2024 sur les revenus 2023 par internet pour les départements 20 à 54

6 juin 2024 : date limite de déclaration 2024 sur les revenus 2023 par internet pour les départements 55 à 976

IMPÔT SUR LES REVENUS 2024

Le simulateur de calcul de l'impôt 2024 sur les revenus 2023 est en ligne.

impots.gouv.fr
0 809 401 401 Service gratuit - prix appel

L'IMPÔT S'ADAPTE À VOTRE VIE

En 2024 l'Espace Régional d'information de proximité Haute-Saintonge continue de proposer des **ateliers thématiques (Emploi, Formation, Orientation)**, destinés à tous publics, en accès libre.



PROGRAMME DES ATELIERS

1er SEMESTRE 2024

GRATUITS - OUVERTS A TOUS



AIDE AU CHOIX PROFESSIONNEL

Vraie vie, vrais défis

Mieux se connaître à travers ses rêves pour comprendre l'importance de ses choix de vie et valoriser ses priorités afin d'aborder la question du choix de métiers sous un autre angle.

Destiné à **tous publics**

Maison de l'emploi à Jonzac, de 9h à 12h
Les mercredis 10 janvier, 7 février, 6 mars, 3 avril, 29 mai et 19 juin

Des idées, des métiers

Accéder à une liste de métiers en fonction des intérêts professionnels, de la personnalité et/ou des compétences
Elargir le champs des possibles en terme de métiers envisagés.

Explorer des métiers à partir de ses centres d'intérêt, de ses préférences. dans une démarche de projet professionnel, de reconversion ou de parcours d'orientation. Cet atelier propose de découvrir des métiers à l'aide de questionnaires, de quizz, de fiches métiers et vidéos.

Destiné à **tous publics**

Maison de l'emploi à Jonzac, de 9h à 12h
Les mercredis
17 janvier, 14 février, 13 mars, 10 avril, 5 juin et 26 juin

Des compétences, des métiers

Explorer et découvrir d'autres métiers correspondants aux compétences transférables de la personne.

Destiné à **tous publics**

Maison de l'emploi à Jonzac, de 9h à 12h
Les mercredis
24 janvier, 21 février, 20 mars, 17 avril et 12 juin

ACCES A LA FORMATION

C'est permis de réussir mon projet professionnel

- S'informer sur les différentes possibilités d'accès à la formation
 - Etre confiant pour réaliser ses projets professionnels
 - S'adapter sereinement au changement
 - Oser une nouvelle vie professionnelle
- Destiné à **tous publics**

• Maison de l'emploi à Jonzac, de 14h30 à 16h30
Mardis 16 janvier et 9 avril

• Mairie à Montguyon, Rue de Vassiac, de 14h30 à 16h30
Jeudis 14 mars et 16 mai

• Mission Locale/France Services à Pons, de 14h30 à 16h30
Les mardis 13 février et 11 juin

EMPLOI

Connaissance du territoire

- Présentation du territoire de Haute-Saintonge
 - Présentation des principales données socio-économiques
 - Zoom sur les entreprises du territoire
- Destiné à **tous publics**

• Mairie à Montguyon, de 14h30 à 16h30
23 janvier, 5 mars et 7 mai

• Maison de l'emploi à Jonzac, de 9h30 à 12h
10 janvier, 20 février et 12 juin

• Mission Locale/France Services à Pons,
30 janvier de 14h30 à 16h30
11 avril de 9h30 à 12h

Pendant 21 février et 17 avril
les vacances scolaires !

20 février

inscription obligatoire au 05 46 48 58 10

<p>15 SAMU</p> <p><small>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.</small></p>	<p>17 POLICE SECOURS</p> <p><small>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.</small></p>	<p>18 SAPEURS-POMPIERS</p> <p><small>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.</small></p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



PHARMACIE BOLIK – Mirambeau : 05 46 49 60 18

VÉTÉRINAIRE - Mirambeau : 05 46 49 61 81

Centre infos des plus de 60 ans : 05 46 70 73 70

AEM - Service d'Aide à domicile : 05 46 49 70 16

ADMR - Service à la personne : 05 46 49 88 11

MSA : 05 46 97 50 50

CPAM : 0811 703 646

CAF : 0810 251 710

ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ : 07 85 07 01 59

MISSION LOCALE - Mirambeau 05 46 49 05 43

SECOURS CATHOLIQUE - Mirambeau 07 48 15 41 62

Nouveaux jours et horaires d'ouverture

Lundi et mardi de 14 h à 17 h et le mercredi de 10 h à 17 h
Fermé tous les premiers lundis de chaque mois.

REGIE DES EAUX

SAUR : 09 71 07 85 19 ou 05 46 49 63 92

RESE : 05 46 49 42 56



DÉCHETTERIE de GUITINIÈRES

05 46 48 32 81

Heures d'ouverture : 9h-12h30 14h-17h30 du lundi au samedi



Horaires mairie : mardi mercredi jeudi : 10h-13h vendredi : 14h-17h tel : 05 46 49 67 40

Adresse mail mairie => mairie@saintmartialdemirambeau.fr

Adresse mail Maire => br.maire@saintmartialdemirambeau.fr